

[Français]

MESSAGE DU SÉNAT

Mme le Président: J'ai l'honneur de faire savoir à la Chambre que le Sénat lui a transmis un message pour l'informer qu'il a adopté le bill S-17, Loi de mise en œuvre des conventions conclues entre le Canada et la Nouvelle-Zélande et le Canada et l'Australie, tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôt sur le revenu, qu'il soumet à l'assentiment de la Chambre.

* * *

LA SANCTION ROYALE

Mme le Président: J'ai l'honneur d'informer la Chambre qu'une communication dont voici le texte a été reçue:

Résidence du Gouverneur général,
Ottawa

Le 26 février 1981

Madame le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable Julien Chouinard, juge puîné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de suppléant du Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat aujourd'hui, le 26 février, à 17 h 45, afin de donner la sanction royale à un projet de loi.

Veuillez agréer,
madame le Président,
l'assurance de ma haute considération.
Le directeur administratif auprès
du Gouverneur général,
Edmond Joly de Lotbinière.

* * *

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

M. Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, je voudrais maintenant m'adresser au leader du gouvernement à la Chambre. Aurait-il l'obligeance de nous dire s'il est possible de désigner le mercredi 4 mars 1981 comme journée d'opposition?

Voudrait-il nous informer également si on a terminé les préparatifs en vue de la visite du président Reagan au Canada. J'aimerais savoir entre autres si le président des États-Unis s'adressera aux deux Chambres réunies. Si oui, le leader pourrait-il nous en communiquer la date.

[Français]

M. Pinard: Madame le Président, la semaine prochaine nous allons, à moins d'avis contraire, continuer, espérons-le, la conclusion du débat sur la Constitution. Au sujet de la journée du 4 mars, je ne suis pas en mesure immédiatement de

Travaux de la Chambre

confirmer que ce sera une journée de l'opposition. Je suis disposé, plus tard aujourd'hui, à en discuter avec mon savant collègue de même qu'avec le leader parlementaire du Nouveau parti démocratique.

En ce qui a trait aux détails relatifs à la visite du président des États-Unis au Canada, je ne suis pas en mesure de le fournir de façon complète à ce moment-ci à mon collègue de l'opposition. Cependant, dès que les précisions seront confirmées je lui en ferai part et, selon toute probabilité, il y aura adresse commune aux deux Chambres par le président des États-Unis, mais l'heure et la date précises restent à confirmer. Dès que ce sera fait j'en préviendrai mes collègues.

[Traduction]

M. Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, il y a deux autres questions dont je voudrais vous parler. Vous vous souvenez certainement du fameux débat qui a duré toute la nuit avant l'ajournement pour les vacances de Noël. A ce moment-là, la Chambre avait ordonné, du consentement unanime, et je cite les procès-verbaux du 18 décembre dernier, ce qui suit:

Que les employés de la Chambre des communes qui ont travaillé toute la nuit au cours de la séance qui a commencé le jeudi 18 décembre 1980 et qui se poursuit toujours reçoivent une compensation supplémentaire pour cet effort et qu'on leur transmette les remerciements de la Chambre.

J'ai appris de certains employés de la Chambre que cette compensation supplémentaire ne leur avait pas été versée. Le leader du gouvernement à la Chambre pourrait-il, par les voies appropriées, faire enquête sur la question pour voir si tel est le cas, et nous en rendre compte ensuite?

Mme le Président: Je puis dire au député que la question relève de ma compétence et que nous sommes au courant de la situation; nous le renseignerons donc en temps et lieu.

M. Baker (Nepean-Carleton): Je vous en remercie, madame le Président.

Ma dernière question intéresse le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, qui est des nôtres en ce moment, et elle a trait aux travaux de la Chambre. Le ministre se rappellera qu'on a procédé à certaines enquêtes sur le rachat de Petrofina par Petro-Canada. Comme l'atteste la page 7611 du hansard, on lui a demandé de bien vouloir en déposer les conclusions aussitôt qu'il les aura obtenues. Ces enquêtes ont-elles été terminées et le ministre compte-t-il en déposer les conclusions?

M. Lalonde: Madame le Président, j'ai communiqué avec les représentants de Petro-Canada aussitôt après qu'on m'a eu posé la question, et encore une fois, pour leur demander quand ces renseignements seraient disponibles. Ils m'ont répondu que les documents devraient me parvenir au début de la semaine prochaine. Aussitôt que je les aurai reçus, je les déposerai.